



SPORT ATHLETIQUE AUTERIVAIN XV

LA CHARTE DE L'EDUCATEUR

En devenant un éducateur à l'école de Rugby du SAA XV Auterive, je m'engage à :

- Suivre les formations appropriées à mon groupe et m'engager pour 3 ans au sein du club.
- Suivre les directives sportives du club.

1. LES ENTRAÎNEMENTS :

- Ne jamais annuler un entraînement sans autorisation préalable du responsable de l'école de rugby.
- Ne jamais libérer les enfants avant l'heure prévue.
- Ne jamais laisser un enfant seul après l'entraînement, attendre qu'il soit récupéré par ses parents.
- Surveiller le comportement des enfants sur et en dehors du terrain.
- Ne jamais laisser un enfant non licencié s'entraîner sans accord du responsable de l'école de rugby.
- Démarrer les entraînements conformément aux horaires définis en début de saison.
- Être présent à tous les entraînements ou prévenir les autres éducateurs de son éventuelle absence.
- Ne pas quitter l'entraînement en cours de séance.
- Avoir un comportement respectueux et irréprochable envers les enfants.
- Ne pas boire d'alcool, ni fumer en présence des enfants sur le terrain.
- Ne pas me doucher ou me dévêtir dans le même vestiaire que les enfants.

2. LES PLATEAUX ou TOURNOIS :

- Prendre contact avec les clubs que l'on reçoit ou qui nous reçoivent pour l'organisation du plateau.
- Ne jamais laisser un enfant non licencié participer à un match sans accord préalable du responsable de l'école de rugby.
- Présence obligatoire de 2 éducateurs par équipe pour tous les tournois.
- Prendre la pharmacie et les licences.
- Préparer la feuille de match.
- Préparer les feuilles de résultats lors des matchs organisés à domicile (M12 et M14).
- Ne pas boire d'alcool, ni fumer en présence des enfants sur le terrain et dans le car.
- Avoir une attitude irréprochable vis à vis de l'encadrement, des éducateurs, des dirigeants, des joueurs des équipes adverses et des clubs qui me reçoivent.
- M'assurer que les enfants aient eux aussi le même comportement et qu'ils respectent les équipements et les lieux où ils se trouvent.
- Ne jamais laisser son équipe seule sur un tournoi.
- Être présent (sauf en cas de force majeure) à tous les déplacements avec obligation de prendre le bus avec son équipe.
- M'assurer d'un temps de jeu minimum pour chaque enfant car ils ne sont pas en compétitions.
- Laisser les locaux propres.



SPORT ATHLETIQUE AUTERIVAIN XV

LA CHARTE DE L'EDUCATEUR

3. LE APRES MATCH :

- Récupérer ou faire récupérer aux enfants leurs maillots.
- Ne jamais laisser un enfant seul après le match, attendre qu'il soit récupéré par les parents.

4. EN CAS D'ACCIDENT :

- En cas de blessure grave : traumatisme, commotion, perte de connaissance, **NE JAMAIS DÉPLACER** le blessé, **ALERTER LES SECOURS**.
- Accompagné le joueur blessé au poste de secours ou à l'hôpital, prévenir les parents.
- Remplir la feuille de déclaration d'accident avec le secrétariat.

Fait le :

Signature :

Nom :